



CHALLENGE BFC DE PARATRIATHLON

2024

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ DE TRIATHLON

CALENDRIER 2024

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Dimanche 17 Mars 2024

Duathlon du Val de Saone
(Triathlon Club Auxonnais -21)

Dimanche 12 Mai 2024

Aquathlon de Montceau-les-mines
(Montceau Triathlon 71)

Samedi 15 Juin 2024

Triathlon Vauban
(Besançon Triathlon - 25)

Dimanche 30 Juin 2024

Triathlon du Lac de Saint Point
(CN Pontarlier Triathlon 25)

Dimanche 11 Août 2024

Triathlon de Nevers Magny-cours
(Nevers Triathlon 58)

Samedi 24 et Dimanche 25 Août 2024

Triathlon de Vesoul
(Groupe Triathlon Vesoul Haute-Saône 70)



Ligue Bourgogne Franche-Comté de Triathlon



ligue_bfc_triathlon



<https://liguebourgognefranchecomtetriathlon.fr>



PRÉSENTATION

Le circuit régional de Paratriathlon doit permettre :

- Une pratique "accessible" au plus grand nombre, en particulier par la participation des non-licenciés FFTRI,
- Permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir la pratique des sports enchaînés grâce à une épreuve loisir basée sur le plaisir.
- Faire découvrir aux personnes valides, différents types de déficiences, dans le but de les sensibiliser au handicap.
- d'offrir un nouveau panel d'épreuves de proximité accessibles à tous via l'implication des clubs/organisateur sur le territoire.
- Promouvoir la pratique compétitive du paratriathlon sur le territoire régional en les accompagnant dans leur préparation et en leur proposant une offre de pratique adaptée.

CLASSIFICATION ET CLASSEMENTS

Les épreuves comptant pour le challenge et rapportant des points, doivent être identifiées " accessibilité " et challenge BFC.

Les différentes classifications simplifiées retenues pour le classement seront :

- Catégorie FAUTEUIL (féminines-masculines):

Natation - Handbike - Fauteuil de course

- Catégorie DEBOUT (féminines-masculines):

Natation - Vélo - Course à pied

- Catégorie TANDEM (féminines-masculines):

Natation - Tandem - Course (avec guide)

- Catégorie AUTRES (féminines-masculines):

Natation - Tricycle - Course à pied

(catégorie pour le personne en sport adapté -

PSH mentaux en particulier)

QUESTIONS POSÉES À L'INSCRIPTION OU LORS D'UN CONTACT TÉLÉPHONIQUE

Êtes-vous classifié en triathlon, si oui, dans quelle catégorie.

Êtes-vous classifié dans une autre discipline
(quel sport et quelle catégorie ?)

Quelle est la nature de votre handicap ?

LE CLASSEMENT GÉNÉRAL DU CHALLENGE

SERA ÉTABLI AINSI :

- Dès la première participation et sur les résultats par point des 4 meilleures étapes.

- Points classement épreuve individuelle sur distance XS ou S :

1er : 20 points / 2 ème : 18 points / 3 ème : 16 points
4 ème 14 points / 5 ème : 13 points / 6 ème : 12 points
7 ème : 11 points / 8 ème : 10 points / 9 ème : 9 points
10 ème : 8 points / 11 ème : 7 points / 12 ème : 6 points
13 ème : 5 points / 14 ème : 4 points / 15 ème : 3 points
16 ème : 2 points / 17 ème et + : 1 point

- Points classement épreuve individuelle sur distance M :

1er : 25 points / 2 ème : 22 points / 3 ème : 19 points
4 ème : 16 points / 5 ème : 15 points / 6 ème : 14 points
7 ème : 13 points / 8 ème : 12 points / 9 ème : 11 points
10 ème : 10 points / 11 ème : 9 points / 12 ème : 8 points
13 ème : 7 points / 14 ème : 6points / 15 ème et + : 5 points

- Points relais : Les participants dans les épreuves relais marquent 5 points / étape (+ les points de bonification ci-après)

Bonification :

- 5 points de bonification par participation (épreuve individuel et sur relais)

- 20 points de bonification si participation dans 3 départements différents.

En cas d'égalité, c'est le meilleur classement, puis le second meilleur classement.../... (jusqu'au départage)

Accès aux podiums finaux du challenge : avoir 2 participations minimum

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE PARATRIATHLON

- Les titres de champions régionaux seront décernés sur le classement général final du challenge régional BFC de paratriathlon.
- un et une “champion-ne” par classification
- Le/la champion-ne devra être licencié paratriathlon FFTRI en Bourgogne Franche Comté pour l'ensemble des épreuves du challenge.
- Le/la champion-ne devra avoir fait à minima 2 participations en épreuves individuelles.

